

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 24 septembre 2021

Etaient présents :

Mmes Guilbaud, Detté, Gay, Mougel, Lafage, Engler, Delaby, Devillers-Garret, Costa, Bahri, Brutillot et M. Devillers.

Excusées : Mmes Beucler et Jeanvoine

Mme BRUTILLOT Emmanuèle préside la séance en qualité de Présidente.

Sont mis à disposition :

Les statuts de l'association, un exemplaire de la convocation de l'assemblée, les pouvoirs des membres représentés, et la feuille de présence certifiée exacte.

BILAN des activités : par Emmanuèle BRUTILLOT

Rappel : l'Association scolaire « **ALDUPRE** » ALLondans, DUng, PREsentevillers, a été créée en décembre 2000. Elle fait suite à l'Association scolaire qui existait seulement sur Dung et qui avait été étendue à tout le RPI. Ceci pour se conformer aux textes en vigueur quant à la gestion de l'argent à l'école.

Depuis septembre 2009 le RPI est devenu « école intercommunale ». Mais cela n'a pas modifié l'existence de l'association.

L'association a compté durant l'année 2020/2021 : **93** adhésions.

Le protocole sanitaire lié à l'épidémie COVID a considérablement impacté les activités et les sorties.

Au cours de cette année, l'association a organisé :

- une vente de fromages en décembre
- une distribution de livres à chaque enfant pour Noël
- une vente de chocolats
- une vente de gourdes/bouteilles décorées par les enfants

L'association a financé :

- la distribution de livres pour Noël
- du matériel pédagogique : un tableau blanc pour VPI, des claviers et des casques pour les tablettes, des livres pour la BCD, des livres pour le concours du Livre Elu
- du matériel de sport : ballons, paniers de basket et jeux de cour
- des ingrédients divers pour la semaine du goût 2020,
- du matériel et des plants pour du jardinage et des élevages
- des beignets pour Carnaval
- une sortie au Musée de Montbéliard pour une classe (entrées et transport)
- une sortie au NATUROPARC (entrées et bus) pour les 4 classes

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents qui se mobilisent pour l'organisation des différentes ventes ou manifestations. L'aide financière apportée à l'école permet aux élèves de participer à des projets ou faire des activités qui ne seraient pas possibles autrement.

BILAN FINANCIER

L'association possède 5 comptes :

- Un compte approvisionné par les actions organisées par les parents d'élèves : Mme GUILBAUD en fait le bilan.

Dépenses : 4500 euros

Crédits : 1520 euros

Bilan : -2980 euros

Somme à disposition sur le compte **4248 euros**

Le financement de la classe de découverte a été annulé car le projet n'a pas pu se réaliser.

- Un compte approvisionné par les municipalités, dans le cadre d'une subvention qui s'élève à 24€ par enfant de la commune scolarisé dans l'école.

Cette subvention permet les achats cités plus hauts dans le bilan des activités.

Dépenses 2020/2021 : **2786 euros**

- Deux comptes (un par école) pour gérer l'adhésion à l'association (ancienne coopérative). S'y ajoutent les bénéfices réalisés lors des ventes de photos de classe.

- Un cinquième compte vient d'être ouvert pour gérer les fournitures des classes, jusqu'à présent gérées par les mairies.

L'ensemble des comptes est validé par Mmes Engler et Jeanvoine, élues vérificateurs aux comptes lors de l'AG de septembre 2020.

Après avoir entendu les bilans de l'exercice 2020/2021, l'Assemblée les valide par un vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts prévoient 4 membres élus au conseil d'administration.

Suite aux démissions de Mmes Blanc et Guilbaud, deux postes sont à pourvoir.

Mmes Beucler et Mougel sont candidates et sont élues à l'unanimité

Le CA est donc composé de Mesdames BEUCLER, MOUGEL, DUVAL et BRUTILLOT

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Pour l'année 2021/2022, Mmes ENGLER et LAFAGE se proposent et sont élues à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2021/2022

Achats de livres pour le passage du Père-Noël

Vente de fromages en décembre

Vente de chocolats à Pâques

Tombola en fin d'année scolaire

Aide financière pour le transport des enfants s'il y a des sorties à des spectacles ou des visites d'expos

Aide financière pour l'adhésion à l'USEP

Aide au financement de la classe de découverte que les enseignantes espèrent bien pouvoir faire cette année.

La cotisation demandée aux parents, est fixée à **10 € par enfant, 8€/enfant** si la famille compte 2 enfants scolarisés dans l'école communale et **7€/ enfant** pour 3 enfants et plus. Les subventions des mairies restent à 24 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Immédiatement après la fin de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni aux fins de constituer son bureau. Le bureau pour l'exercice 2021/ 2022 sera composé de :

Président : Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Trésorier : Mme MOUGEL Séverine

Secrétaire : Mme BEUCLER Sophie

Secrétaire adjoint : Mme DUVAL Sophie

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle